

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 3 (1914)

Heft: 14

Artikel: Une maison de commerce à Bale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à d'autres du fait des conceptions diverses des auteurs.

Nous avons maintenant relevé rapidement les caractères principaux de l'en-

semble architectonique de l'exposition. Dans des articles subséquents, nous reviendrons sur telle ou telle de ses parties intéressantes.

J. B.

UNE MAISON DE COMMERCE A BALE.

Les architectes Suter et Burckhardt ont élevé dans la Freiestrasse à Bâle pour les magasins de la grande papeterie Samuel Fischer, une nouvelle maison de commerce.

Il était difficile de donner au problème une solution satisfaisante par le fait de la largeur de façade très restreinte dont on disposait. Le bâtiment par contre devait s'étendre sur une grande profondeur. Par le fait du profil montant du terrain, la maison est enterrée dans sa partie postérieure, sur une assez grande hauteur.

L'un des longs côtés de la maison est contigu à l'immeuble voisin, l'autre s'ouvre sur une ruelle étroite et très en pente qui ne pouvait guère être considérée comme permettant un éclairage suffisant.

Par suite des règlements de la police des constructions, il ne fut pas possible d'élever la façade latérale plus haut que le troisième étage à partir d'une certaine profondeur de l'immeuble, ce qui conduisit à l'aménagement d'une terrasse.

La tâche des architectes consistait donc à utiliser l'emplacement long et étroit le plus avantageusement possible et de faire là une construction en rapport avec sa situation dans la rue la mieux fréquentée de la ville. Il fallait aussi tenir compte dans une certaine mesure de la maison voisine (Kraye-Ramsperger & Cie., S. A.), œuvre des mêmes architectes. Pour obtenir le maximum de lumière et d'espace, il était indiqué d'employer le béton armé, ce qui fut fait.

Les linteaux de fenêtres coupent horizontalement la façade dans toute sa largeur ce qui en corrige la proportion trop allongée. Ces coupures horizontales sont d'autant plus judicieuses que le sommier de la devanture

de magasin n'est soutenu par aucun pilier ou colonne.

Cette longue portée était autorisée par l'emploi du béton qui se prête le mieux à ce genre de travaux.

La nécessité d'un bon éclairage motivait les grandes ouvertures de la façade. La hauteur de l'immeuble étant limitée par les règlements de police et le nombre des étages fixé par le programme, il a été nécessaire de réduire au minimum la hauteur de ceux-ci. Ce fait n'est pas désavantageux pour une maison de commerce; il augmente au contraire et facilite l'utilisation de la place en rendant inutile l'emploi d'échelles qui complique toujours le service.

La toiture de l'édifice est en tuiles et munie de fenêtres cintrées pour l'éclairage des combles.

Un grand monte-charge et deux plus petits desservent les magasins, bureaux et entrepôts. Les machines de ces appareils, le chauffage à eau chaude et l'appareil aspirateur de poussière sont placés dans le sous-sol. Celui-ci est éclairé par le socle des devantures de magasins au moyen de prismes en verre.

La porte des magasins est dans l'axe de la façade. De chaque côté sont les élégantes devantures arrondies vers l'entrée qui est placée en retrait, ce qui permet d'obtenir un étalage visible de plus loin que s'il était dans toute sa longueur parallèle à la façade.

L'une des devantures, destinée à l'exposition d'ameublements de bureaux entiers n'a pas de socle afin de mieux donner l'illusion de l'intérieur d'une pièce. Au-dessus des devantures, à une hauteur où la place n'est plus utilisable pour l'étalage de la marchandise, se trouve une rangée de fenêtres vitrées en

prismes Luxfer qui donnent une bonne lumière au magasin et à ses galeries. Le fond du rez-de-chaussée qui comporte surtout la partie en contrebas de la ruelle, est éclairé par une toiture vitrée placée à la hauteur du 1^{er} étage.

Cette toiture donne de la lumière en suffisance aux bureaux et entrepôts placés au-dessous et éclaire aussi indirectement le fond du magasin même, par des parois vitrées ou des passages ouverts.

Par suite de la grande hauteur du rez-de-chaussée il a été possible d'y installer des galeries, ce qui en fait en réalité un magasin à deux étages.

Deux escaliers conduisent du magasin à cet entresol qui est utilisé en grande partie comme entrepôt mais aussi comme magasin de vente. Un pont dans la partie postérieure du magasin relie les deux galeries latérales et coupe heureusement la perspective un peu trop allongée du local.

La partie au niveau de la rue est presque seule destinée à la vente au détail.

La collaboration d'un commerçant expérimenté et de l'architecte a produit là jusque dans les détails une solution pratique en même temps qu'agréable à l'œil.

Cet exemple a même été publié dernièrement dans un journal américain de la branche et donné comme une installation modèle. Pour notre part, nous nous contenterons de relever ici le fait que les principes fondamentaux d'une installation de magasin judicieuse sont à la base de notre exemple: la plus grande possibilité d'exposer la marchandise sous verre, la circulation facile tout en ne laissant pas de place perdue, l'aménagement de cabines à côté des grandes tables où les objets sortis des vitrines peuvent être présentés au client. Par les six vitrines qui s'avancent transversalement dans le long local, par l'emploi des tables de vente recouvertes de verre et les niches vitrées entre les vitrines transversales, ces magasins portent au maximum la quantité de marchandise exposée et

offrent dès le premier abord au visiteur tout comme dans un musée les articles qui doivent attirer son attention.

Le plafond des niches entre les vitrines est garni de dalles de verre surtout pour éclairer la vitrine de fond. De nuit ces niches sont éclairées par des lampes électriques qui sont placées le long de la galerie et donnent une lumière très agréable et sans reflets. Les boiseries des magasins sont en chêne de deux tons différents et agrémentées de listes ou de colonnettes en noyer. La galerie qui forme à elle seule un magasin est revêtue d'une boiserie de profiles simples, peinte en blanc.

Elle est bordée tout autour d'une grille en fer pour éviter que les marchandises ne tombent accidentellement à l'étage inférieur. Le pont a reçu une légère balustrade en fer afin de ne pas intercepter la lumière venant de la toiture vitrée du fond.

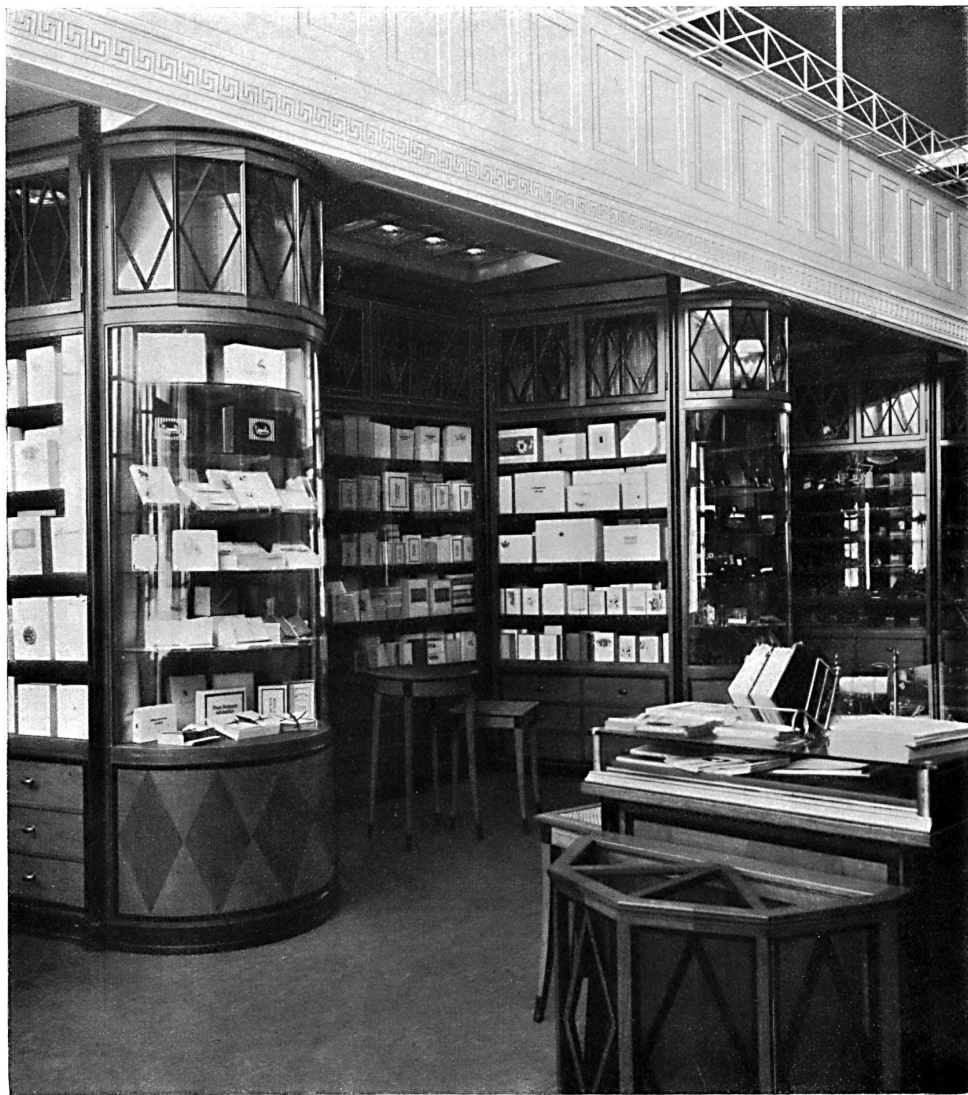
Tous les planchers sont recouverts de linoléum.

De la galerie de droite on atteint le 1^{er} étage par un escalier qui est tout entier destiné aux bureaux et entrepôts. Grâce à la hauteur d'étages relativement faible, les fenêtres montent partout presque jusqu'au plafond. Le contre-cœur en est très bas. Le 2^e étage contient outre des locaux d'emballage, un grand local pour l'exposition de meubles. A cette hauteur, le niveau de la ruelle correspond à celui du plancher de telle façon qu'on peut entrer de plain-pied pour le transport des marchandises. Un vestibule relie la porte d'entrée placée là avec l'escalier de pierre qui conduit au 3^e et au 4^e étage. Celui-ci est aménagé en appartement par le chef de la maison. Deux chambres donnent sur la Freiestrasse, deux contre la ruelle; le vestibule où débouche l'escalier, est aménagé comme un hall d'où une porte conduit directement sur la terrasse.

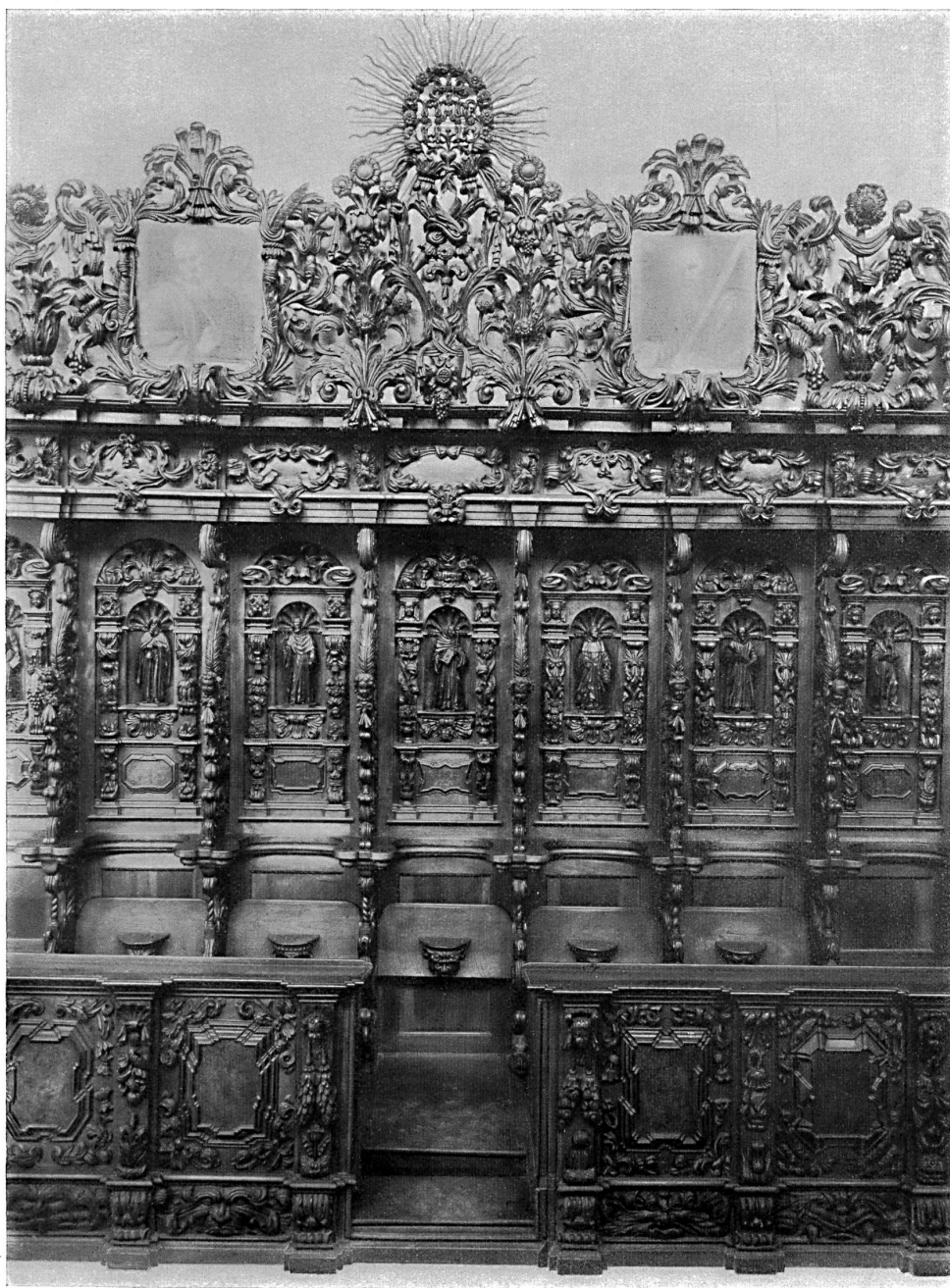
La cuisine donne sur la cour qui s'ouvre au-dessus de la toiture vitrée. Les corridors, chambre de bains, W. C., lingerie, etc., sont éclairés par une courette spéciale.



Maison de commerce Samuel Fischer, Freiestrasse à Bâle.
Architectes: Suter & Burckhardt à Bâle.



Maison de commerce Samuel Fischer, Freiestrasse à Bâle. — Magasins de vente.
Architectes : Suter & Burckhardt à Bâle.

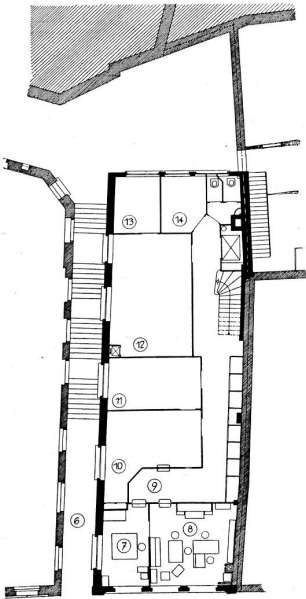


Stalles de la chartreuse d'Ittingen (canton de Thurgovie).

Tiré des archives de la société suisse pour la
conservation des monuments historiques à Zurich.

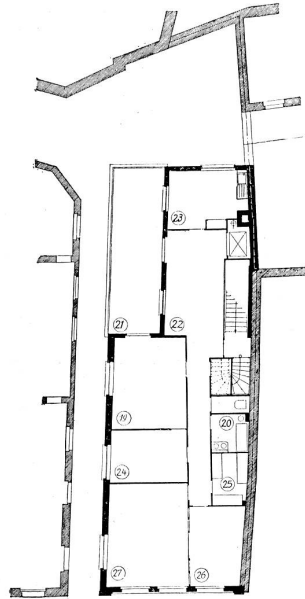


Maison de M. Hermann Hinderer à Yverdon. — Architecte: R. Pilloud, Yverdon.

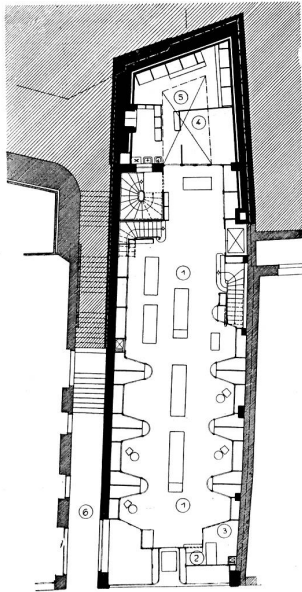


Plan du 3^e étage.

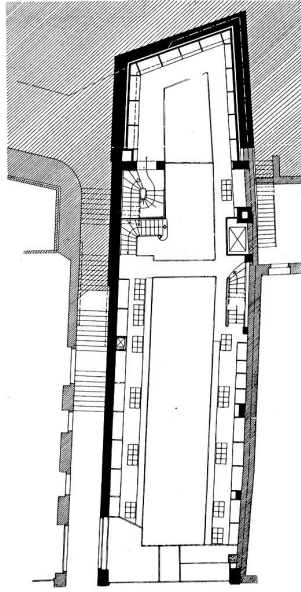
- Légende:
- Rez-de-chaussée: 1. Locaux de vente; 2. Caisse; 3. Emballage; 4. Bureau; 5. Magasin; 6. Ruelle.
- 2^{me} étage: 15. Magasin de meubles; 16. Entrée; 17. Bureau; 18. Garde-robe.
- 3^{me} étage: 7. Caisse; 8. Bureau; 9. Public; 10. Expédition; 11. Emballage; 12. Bureau; 13. Timbre; 14. Menuiserie.
- 4^{me} étage: 19. Chambre à coucher; 20. Bains; 21. Terrasse; 22. Hall; 23. Cuisine; 24. Chambre d'enfants; 25. Lingerie; 26. Fumoir; 27. Chambre à manger.



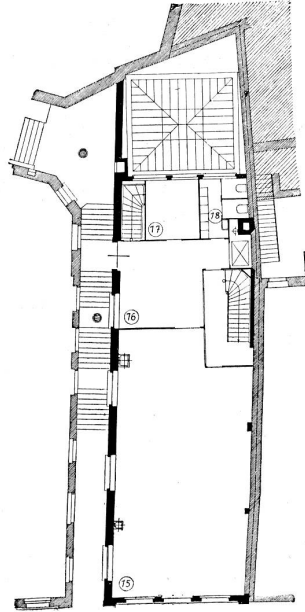
Plan du 4^e étage.



Plan du rez-de-chaussée.



Plan du 1^{er} étage.
Echelle 1:400.



Plan du 2^e étage.

Maison de commerce Samuel Fischer, Freiestrasse à Bâle.
Architectes Suter & Burckhardt à Bâle.